



ADVSEA

Association Départementale de Vaucluse
pour la Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte

MECS LES SOURCES

PÔLE HÉBERGEMENT COLLECTIF

Rapport d'activité

2024



MECS LES SOURCES

PÔLE HÉBERGEMENT COLLECTIF

86 avenue Les Sources

84000 AVIGNON

04 90 87 30 76

source@advsea84.asso.fr

Commentaires	Validation/ présentation
Bilan d'activité élaboré avec l'ensemble du personnel du service et l'assistance du Siège de l'ADVSEA.	Conseil d'administration du 25/04/2025

SOMMAIRE

I. PREAMBULE	4
II. LE SOCLE IDENTITAIRE	5
II.1. cadres juridique et conventionnel.....	5
II.2. Mission & objectifs.....	5
III. NOTRE ACTIVITE EN 2024	8
III.1. Chiffres clés	8
III.1.1. Profil des jeunes accueillis.....	9
III.1.2. La procédure d'admission	12
III.2. Le travail éducatif.....	16
III.2.1. Le soutien à la scolarité.....	16
III.2.1.1 Les réussites scolaires et professionnelles de 2024	17
III.2.2. Le maintien et le renforcement des liens familiaux	17
III.2.1. Les Ateliers Cuisine : Un outil pour développer l'autonomie et la cohésion sociale	17
III.2.2. Les ateliers de création artistiques : un espace d'expression.....	19
III.3. Le cadre organisationnel.....	20
III.3.1. Les ressources humaines	20
III.3.2. L'organigramme.....	21
III.3.3. Formation	22
III.3.4. Bilan et traitement des évènements indésirables	23
III.3.5. Instances de participation des personnes accueillies.....	23
IV. TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2024	24
IV.1.1. Séjour au ski : un moment de partage et de développement personnel	24
IV.1.2. Séjour en Camping à Salles Curan : Une Parenthèse Enrichissante pour le Groupe	25
IV.1.3. Participation à un événement historique	26
V. CONCLUSION : ENJEUX ET PERSPECTIVES	27

I. PREAMBULE

L'année 2024 a été marquée par plusieurs changements significatifs au sein de la MECS, bouleversant tant son fonctionnement que la dynamique des équipes. Ce fut une année de transition, où des défis importants ont été relevés avec résilience et engagement.

Le départ en retraite de Madame SEGU, directrice, une figure emblématique de la structure, a marqué un tournant dans l'histoire de la MECS. Sa gestion et son implication ont laissé une empreinte durable, tant sur le plan humain qu'organisationnel. Ce départ a bien sûr été un événement difficile, mais il a aussi donné l'opportunité de réinventer et d'adapter notre fonctionnement pour mieux répondre aux besoins des enfants et des équipes.

Dans le même temps, un changement d'habilitation, demandé par le Conseil départemental, a entraîné une révision importante de nos critères d'accueil. Le passage de l'âge d'accueil de 16 à 14 ans a nécessité une adaptation rapide de nos pratiques et une réorganisation de nos ressources pour maintenir un accompagnement de qualité.

En outre, l'annonce de la réduction du temps de direction de la MECS, décidée par le Conseil départemental, a constitué une décision choc pour l'ensemble de la structure. Cette mesure, qui impacte directement la gestion de l'établissement, a soulevé de vives inquiétudes, notamment en raison des risques qu'elle comporte pour la stabilité et la qualité des services proposés. Un recours a d'ores et déjà été déposé afin de contester cette décision, dans l'espoir de préserver un accompagnement adapté et suffisant pour les jeunes accueillis. En attendant l'issue de cette procédure, la MECS continue de s'adapter au mieux, tout en restant vigilante à l'évolution de la situation, dans l'intérêt des enfants et des équipes.

Enfin, l'année a commencé dans un contexte de fragilité, avec des équipes privées de direction stable. Ce manque de dirigeance au début de l'année a entraîné des incertitudes, mais il a également mis en lumière la force de notre collectif, capable de faire face à ces moments difficiles avec professionnalisme et solidarité.

Malgré ces épreuves, 2024 a été une année où la MECS a su faire preuve d'adaptabilité, d'engagement et de cohésion. Ce rapport d'activité témoigne des efforts déployés, des résultats obtenus et des perspectives pour les années à venir.

II. LE SOCLE IDENTITAIRE

II.1. CADRES JURIDIQUE ET CONVENTIONNEL



MECS LES SOURCES

AUTORISATION / HABILITATION

Conseil départemental

PUBLIC

14-21 ans

CAPACITE

19 places / 365 J

NOMBRE D'ETP

18.44

La MECS (Maison d'Enfants à Caractère Social) Les Sources est un établissement à caractère social situé au 69 et au 86 avenue Les Sources à Avignon, géré par l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte de Vaucluse. Ouvert 365 jours par an, l'établissement dispose de 19 places pour accueillir les jeunes.

L'établissement prend en charge des jeunes en situation de vulnérabilité, que ce soit en raison de difficultés familiales, sociales ou éducatives.

II.2. MISSION & OBJECTIFS

L'établissement œuvre dans le champ de la Protection de l'Enfance. La structure prend en charge, y compris au titre de la prévention, des mineurs à partir de 14 ans et des majeurs de moins de 21 ans, relevant des articles L221-1 et L222-5 du CASF et de l'article 375 du Code Civil.





MISSION

Notre mission s'articule autour de deux axes principaux

LA PROTECTION

Garantir à chaque jeune un environnement sécurisé, stable et bienveillant, où il pourra s'épanouir et développer son projet.

L'ÉDUCATIF

Offrir à chaque jeune les outils et le soutien nécessaires pour qu'il puisse surmonter ses difficultés et développer son autonomie.

Les équipes éducatives veillent à répondre aux besoins spécifiques de chaque jeune tout en prenant en compte son histoire, son vécu et ses problématiques individuelles. Cette approche globale permet d'accompagner les jeunes dans leur parcours d'insertion sociale, scolaire et professionnelle, en les aidant à reconstruire une estime de soi et à regagner confiance en leurs capacités.



OBJECTIFS

L'objectif fondamental de la MECS Les Sources est d'offrir à chaque jeune un accompagnement personnalisé, prenant en compte ses particularités et ses besoins.

Plus précisément, les objectifs de l'établissement sont les suivants :

ACCOMPAGNER LE JEUNE DANS LA RECONNAISSANCE ET L'EXPRESSION DE SES BESOINS

L'objectif est de permettre à chaque jeune d'identifier et d'exprimer ses difficultés, ses attentes et ses aspirations. L'écoute active et l'accompagnement éducatif visent à offrir un espace où le jeune peut prendre conscience de ses ressources et de ses limites, tout en étant soutenu pour avancer à son propre rythme.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT PSYCHIQUE, INTELLECTUEL ET AFFECTIF DU JEUNE

En créant un environnement bienveillant et stable, nous cherchons à soutenir le développement psychologique et émotionnel de chaque jeune. L'accompagnement comprend des interventions spécifiques visant à stabiliser le jeune sur le plan affectif, à renforcer ses capacités cognitives et à aider à la gestion de ses émotions et de ses comportements.

PROMOUVOIR L'AUTONOMIE ET LA SOCIALISATION

La MECS met en place un dispositif relationnel visant à renforcer les capacités d'autonomie du jeune. Cela inclut la gestion de la vie quotidienne, des activités de loisirs et la participation à des projets de groupe. L'accent est mis sur l'apprentissage de la vie en société, le respect des règles collectives et la construction de relations saines et équilibrées avec ses pairs et les adultes.

METTRE EN PLACE UN PARCOURS ÉDUCATIF PERSONNALISÉ

Chaque jeune bénéficie d'un suivi individualisé qui prend en compte ses antécédents, son histoire et ses objectifs personnels. Des actions éducatives spécifiques sont mises en place pour renforcer son projet de vie, qu'il s'agisse d'insertion scolaire, professionnelle et/ou de renforcement des liens familiaux.

ÊTRE LE DERNIER LIEU D'ACCUEIL

L'objectif est de permettre au jeune de s'épanouir dans un cadre sécurisant, tout en lui offrant la possibilité de se projeter dans un avenir autonome et responsable. La MECS Les Sources constitue souvent le dernier lieu de placement. Les équipes éducatives travaillent la sortie en tenant compte des besoins spécifiques du jeune.

FAVORISER L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

L'accompagnement social et professionnel est une composante essentielle de notre mission. Grâce à des partenariats avec des acteurs sociaux et des entreprises locales, nous offrons aux jeunes des possibilités de formation, de stages et d'accompagnement vers un emploi. Nous mettons également en place des activités de soutien scolaire et des actions citoyennes et d'insertion.



III. NOTRE ACTIVITE EN 2024

III.1. CHIFFRES CLÉS

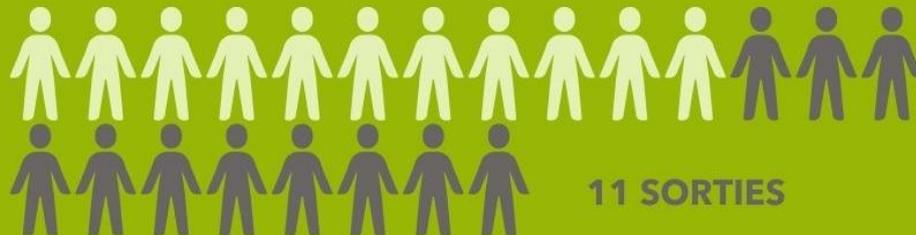
28 JEUNES ACCUEILLIS

TAUX D'OCCUPATION

6080 journées ont été réalisées en 2024. Le taux d'occupation anormalement bas s'explique par l'absence de direction à la MECS les Sources, entraînant un manque de réactivité dans le traitement des demandes d'admission.



11
ENTRÉES



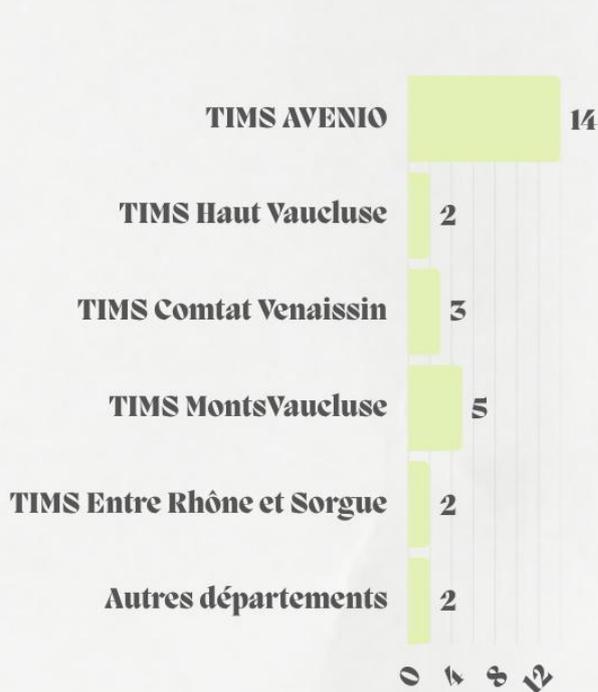
RÉPARTITION PAR AGE À L'ADMISSION



RÉPARTITION PAR SEXE



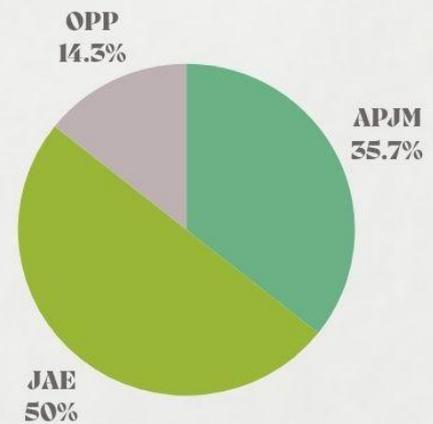
ORIGINES GÉOGRAPHIQUES



CADRE JURIDIQUE DE L'ACCUEIL

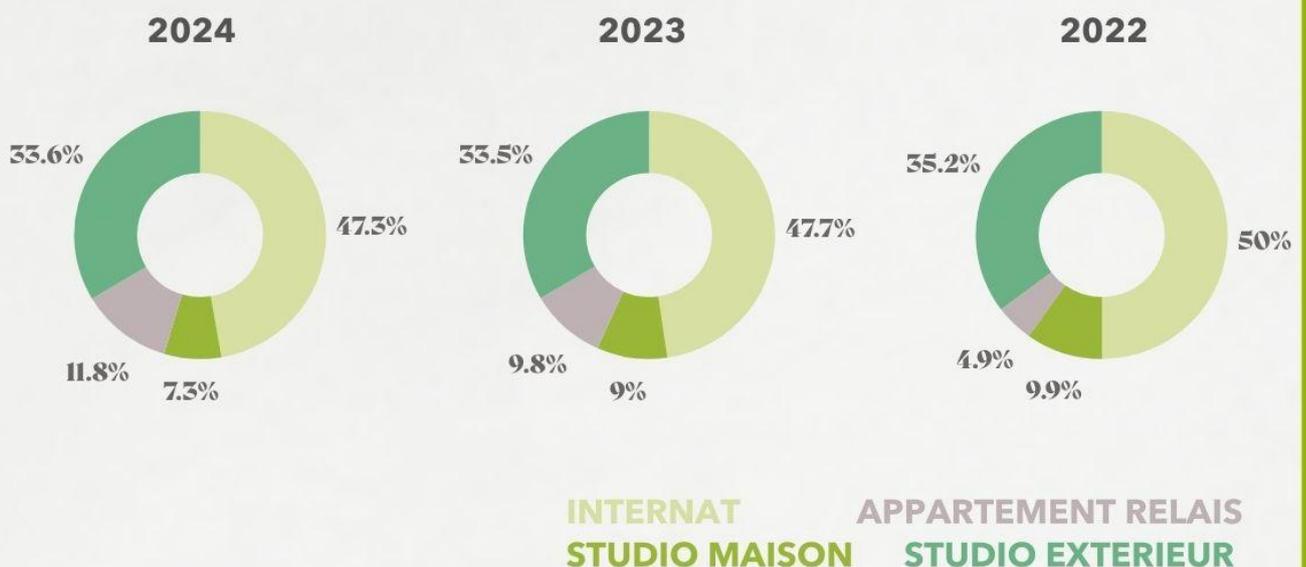
Malgré une prédominance des décisions judiciaires dans l'orientation des jeunes à la MECS les Sources, il faut souligner l'importance de l'accompagnement des jeunes majeurs (35.7 %).

Ce chiffre met en évidence la nécessité de soutenir l'autonomie de ce public aux besoins spécifiques.

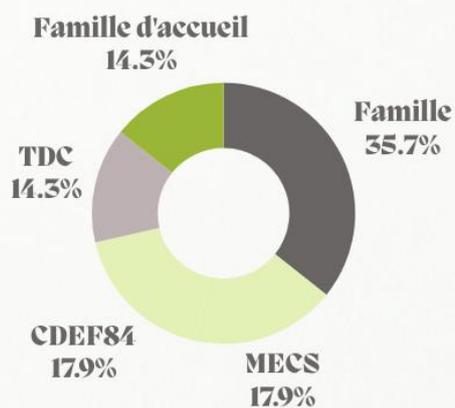


RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ PAR DISPOSITIF D'ACCUEIL

Le taux d'occupation de chacun des dispositifs d'accueil de la MECS les Sources est très stable. Chaque dispositif permet de répondre aux besoins spécifiques de chaque jeune accueilli.



LIEU D'HEBERGEMENT AVANT L'ACCUEIL



Pour 50% des jeunes accueillis à la MECS les Sources en 2024, il s'agissait d'une réorientation. Un changement de lieu d'accueil principalement lié à des facteurs indépendants des jeunes (âge, départ en retraite de l'AF, orientation post foyer de l'urgence).

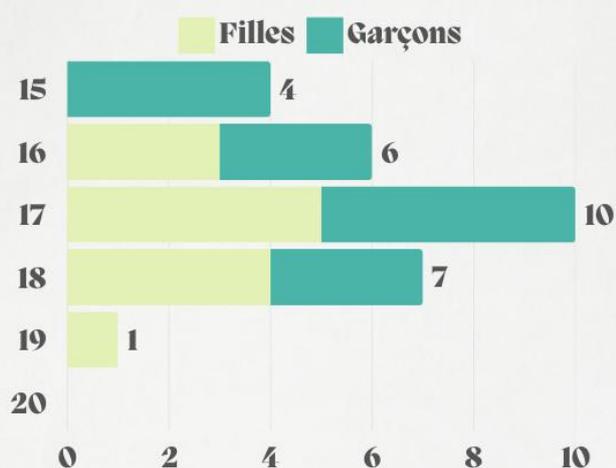
50 % des jeunes accueillis vivaient au domicile familial ou chez une personne ressource avant leur arrivée à la MECS. Cependant, il s'agit d'un premier lieu de placement pour seulement 3 jeunes (10.7 %).

AGE À L'ADMISSION

L'année 2024 se distingue par la demande du CD84 de rajeunir le collectif des SOURCES. Depuis l'été 2024, deux places sont réservées pour des mineurs âgés de 14 et 15 ans.

L'accueil des adolescents de moins de 16 ans implique une adaptation des pratiques professionnelles des éducateurs de la MECS, ainsi qu'un renforcement des partenariats dans les domaines des soins et de l'insertion.

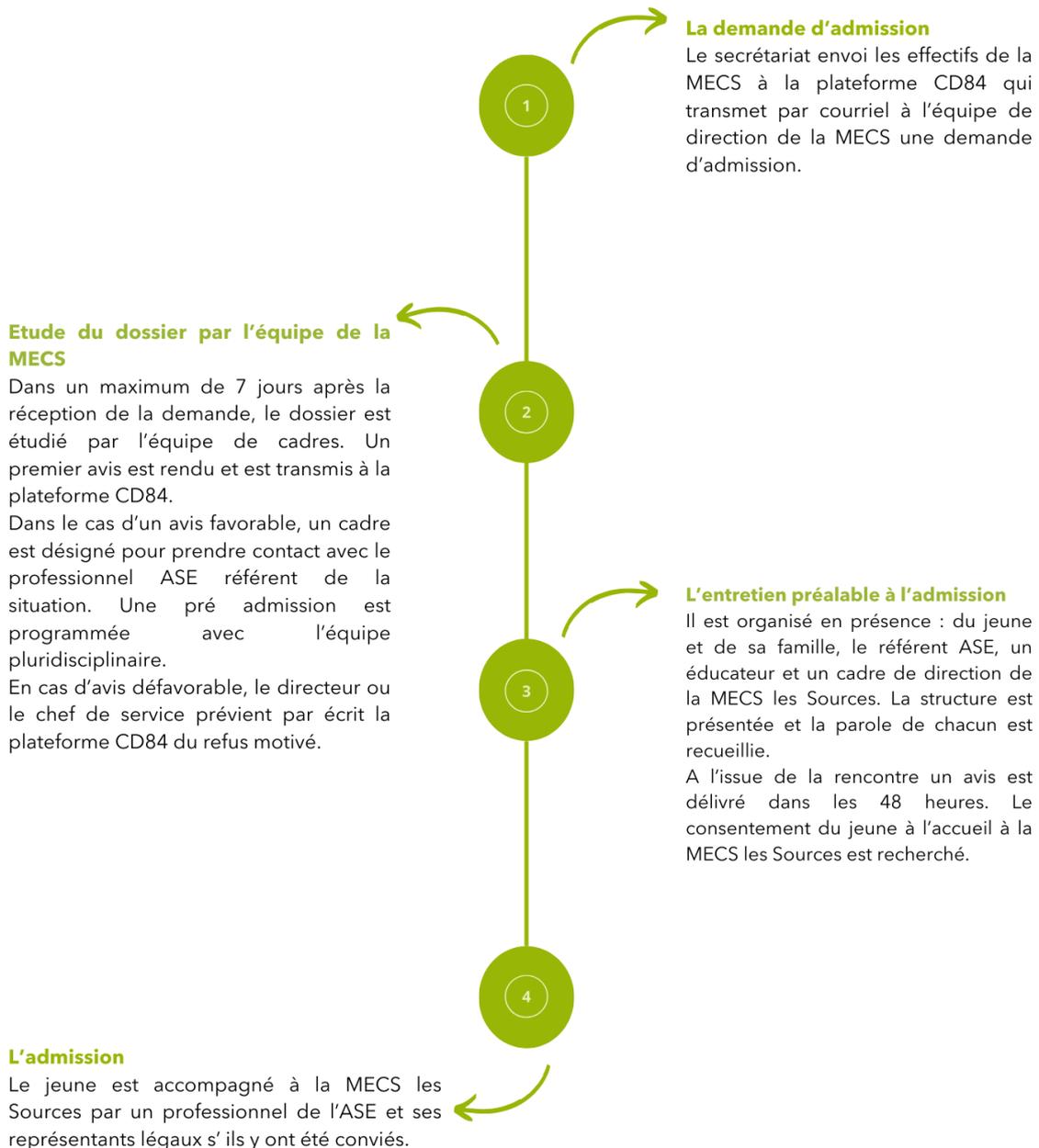
Ce travail a déjà été amorcé, mais il reste à consolider.



L'accueil de grands adolescents et jeunes majeurs constitue la majorité des admissions à la MECS les Sources. Le savoir faire et l'expertise des équipes éducatives dans l'accompagnement à l'autonomie sont reconnus.

III.1.2. LA PROCÉDURE D'ADMISSION

A l'automne 2024, la procédure d'admission de la MECS a été révisée afin de permettre plus de réactivité de la part de l'établissement auprès de la plateforme du CD84.



La procédure d'admission constitue un moment crucial de l'accueil d'un jeune à la MECS les Sources. Son objet est l'étude des demandes d'admission des personnes mineures et majeures de moins de 21 ans. Sa visée est de se prononcer de manière éclairée sur la possibilité et les modalités d'admission d'un jeune au sein de la MECS les Sources ou sur une réorientation de la demande d'hébergement.

En pratique, cette commission est considérée comme un dispositif pertinent par les travailleurs sociaux de l'ASE. En effet, en étudiant la demande d'admission, elle en éclaire les contextes et l'histoire, ce qui la motive et évalue l'efficience possible d'un accueil quant à la difficulté qu'il se propose de traiter.

Aussi, vérifie-t-elle l'adéquation de la demande avec le projet d'établissement, et fraie le cas échéant de nouvelles pistes d'accompagnement.

Si l'un des enjeux est de prendre en compte le point de vue du jeune à l'endroit de ce qui lui arrive, et de ce qu'il comprend des tenants et des aboutissants de cette demande, un autre est d'en saisir ses appuis et ses impasses psychologiques avec la souffrance qu'elles génèrent. Aussi, sa mise en œuvre concourt au repérage des troubles psychiques des jeunes. Les différentes recherches¹ sur le sujet de la souffrance psychique des enfants confiés à l'ASE concluent toutes à une forte prévalence de celle-ci. En effet, elle concerne entre 23 et 71 % des enfants placés en France, et au moins un tiers des enfants placés dans d'autres pays. De plus, il apparaît que ceux-ci sont en général moins bien soignés que les enfants qui ne le sont pas. Ces constats ne sont pas nouveaux. En 1971, Michel SOULÉ et Jeanine NOËL notaient déjà la disparité de la prise en compte des troubles psychiques et des accompagnements en pédopsychiatrie entre les enfants qui avaient leur famille et ceux qui en étaient privés².

Notre propre expérience nous montre que ces troubles sont souvent éludés dans l'accompagnement des adolescents placés. Nombreux sont les cas, où ceux-ci font l'objet d'une série de mesures de placement ou de changements d'hébergement successifs se soldant tous par leur impossibilité à rester sur les structures qui les accueillent. Ceci sans que soit examinée l'efficience de la solution sociale du placement et sans que soit située la nature de leurs difficultés. Nous avons observé que les jeunes accueillis dans ces conditions finissaient par y manifester des difficultés très sérieuses avec les autres. La relation à l'autre devenant le lieu même où se manifestent leurs difficultés sous les modes du retrait, de la fugue, de l'errance, du heurt, de l'éclat, de l'envahissement amoureux ou hostile, de l'exclusivité relationnelle, de l'effraction, du rejet, de la désorganisation mentale ou de l'énigme persécutante. Ces modes bruyants, en faisant irruption dans la vie collective, les conduisent souvent à être de nouveau l'objet d'une mesure d'exclusion.

N'envisager que la solution du changement de lieu d'hébergement pour répondre à ces difficultés revient à ne pas interroger la cause de cette impossibilité et à faire consister une impasse mortelle. Se pose la question de

¹ La thèse de médecine du Dr Even donne un panorama exhaustif des recherches nationales et internationales sur la souffrance des enfants en protection de l'enfance: Morgane Even. Santé mentale des enfants placés à l'aide sociale à l'enfance, revue de la littérature. Médecine humaine et pathologie. 2017. dumas-01511949

² Soulé M., Noël J, 1971, Le grand renfermement des enfants dits « cas sociaux », in La Psychiatrie de l'Enfant, vil XIV, fasc. 2-1971,p.577.

savoir si l'intérêt supérieur de l'enfant est alors bien considéré. Sortir de l'impasse implique en effet de mettre un point d'arrêt à l'errance dans les placements, d'introduire un point de vue clinique, et de prodiguer des soins. L'accueil en hôpital psychiatrique et/ou la rencontre d'un psychiatre, la mise en place d'un traitement pharmacologique, s'avèrent nécessaires pour éviter la reproduction des ravages qu'elle produit. Leur coût en poids de souffrance est en effet exorbitant pour le jeune qui fait l'objet de la demande d'admission, pour les autres jeunes qui sont déjà accueillis et que l'institution a le devoir de protéger, et pour l'équipe qui les accueille. Ce même intérêt supérieur de l'enfant ne doit-il pas être considéré pour les adolescents qui, lorsqu'ils sont déjà accueillis dans une institution, sont exposés à la violence d'un autre.

Par ailleurs, les troubles qui peuvent être antérieurs au placement peuvent aussi être aggravés, voire causés par celui-ci³. Un adolescent peut répondre au désarroi qu'il provoque par des troubles qui peuvent atteindre sérieusement sa subjectivité et/ou aggraver son état psychique déjà précaire⁴, abîmer son devenir et son insertion dans les liens sociaux, son rapport aux adultes, à l'école et aux apprentissages, au travail, à la sexualité et à l'amour. Il est donc crucial d'examiner au cas par cas les effets d'une solution qui comporte une forme de rupture.

Nous faisons l'hypothèse que c'est le point de vue psychopathologique sur les difficultés de ces jeunes qui est radicalement exclu du discours social, voire plus radicalement celle de la possibilité même de la folie chez les enfants⁵ et/ou chez les parents. Au-delà, c'est l'effacement même de la position de la pédopsychiatrie dans l'accompagnement social des enfants qui est en jeu. Pourtant, ce regard est primordial non seulement pour éclairer et traiter les difficultés que rencontre un enfant ou un jeune dans sa famille ou dans ses lieux d'accueils, mais aussi pour prendre en compte et traiter les effets psychiques des placements.

Cependant, force est de reconnaître que cette cécité sur les souffrances psychopathologiques des enfants placés, est renforcée par la propre cécité des services de pédopsychiatrie sur la possibilité de leur folie d'une part, et par la dégradation de l'offre de soin des mêmes services d'autre part.

Notre commission d'admission, quant à elle, tente de s'orienter d'une approche clinique des structures de la subjectivité des jeunes, et de la considération primordiale de l'intérêt supérieur de l'enfant⁶ ou de l'adolescent, et des possibilités d'accueil de l'établissement. Nous avons constaté ses effets au sein même de la MECS. En effet, elle contribue à un meilleur repérage de la souffrance psychique des jeunes, à une prise en charge sanitaire, sociale et éducative plus adaptée, à la prévention de la violence en établissement, à la prévention des exclusions, à la prévention de la transformation des lieux d'hébergements en de véritables moulins traversés par des catastrophes humaines.

Jean-Michel Marco, Psychologue clinicien, MECS Les Sources

³ Soulé M., Noël J, 1971, Le grand renfermement des enfants dits « cas sociaux », in La Psychiatrie de l'Enfant, vil XIV, fasc. 2-1971

⁴ Soulé M., Noël J, 1971, op. Cit., p.594.

⁵ Soulé M., Noël J, 1971, op. Cit., p.595.

⁶ L'article 3 de la convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989

DEMANDES D'ADMISSIONS 2024

La MECS Les Sources a reçu 31 demandes d'admission via la plateforme CD84. Parmi celles-ci, 20 n'ont pas abouti, soit parce qu'une solution alternative a pu être trouvée, soit en raison d'un niveau d'autonomie trop limité chez le jeune, ce qui l'empêchait d'intégrer un studio de manière autonome. D'autres demandes ont été rejetées car la dynamique de groupe de l'internat aurait pu créer des difficultés pour le jeune. Toutefois, nous avons pu répondre favorablement à l'accueil de 11 jeunes, en nous assurant que leurs besoins et leur situation étaient compatibles avec les conditions de notre structure. Nous restons particulièrement vigilants quant à la qualité de l'accueil et de l'accompagnement, et il est primordial pour nous de garantir un environnement adapté à chaque jeune. C'est pourquoi, lorsque cela semble nécessaire, nous préférons émettre un avis défavorable afin d'éviter de mettre le jeune en difficulté.



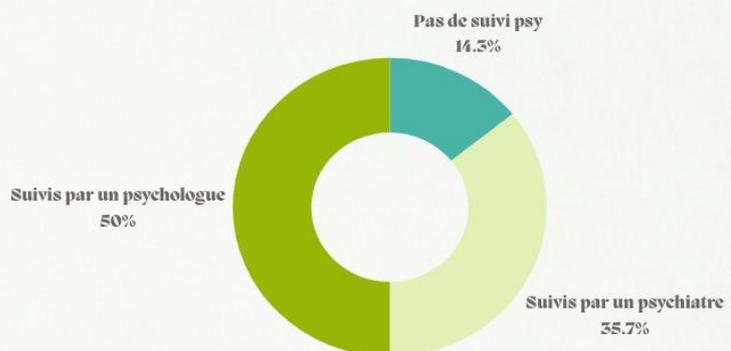
PRISE EN CHARGE PSY

En 2024, 50 % des jeunes étaient dans un parcours de suivi psychologique et 35.7 % ont consulté un psychiatre. Ces chiffres montrent à quel point les jeunes sont confrontés à des difficultés psychologiques ou émotionnelles, nécessitant un accompagnement spécifique.

Le partenariat avec le CMP (Centre Médico-Psychologique) ERASMUS est un soutien précieux pour les équipes éducatives de la MECS les Sources.

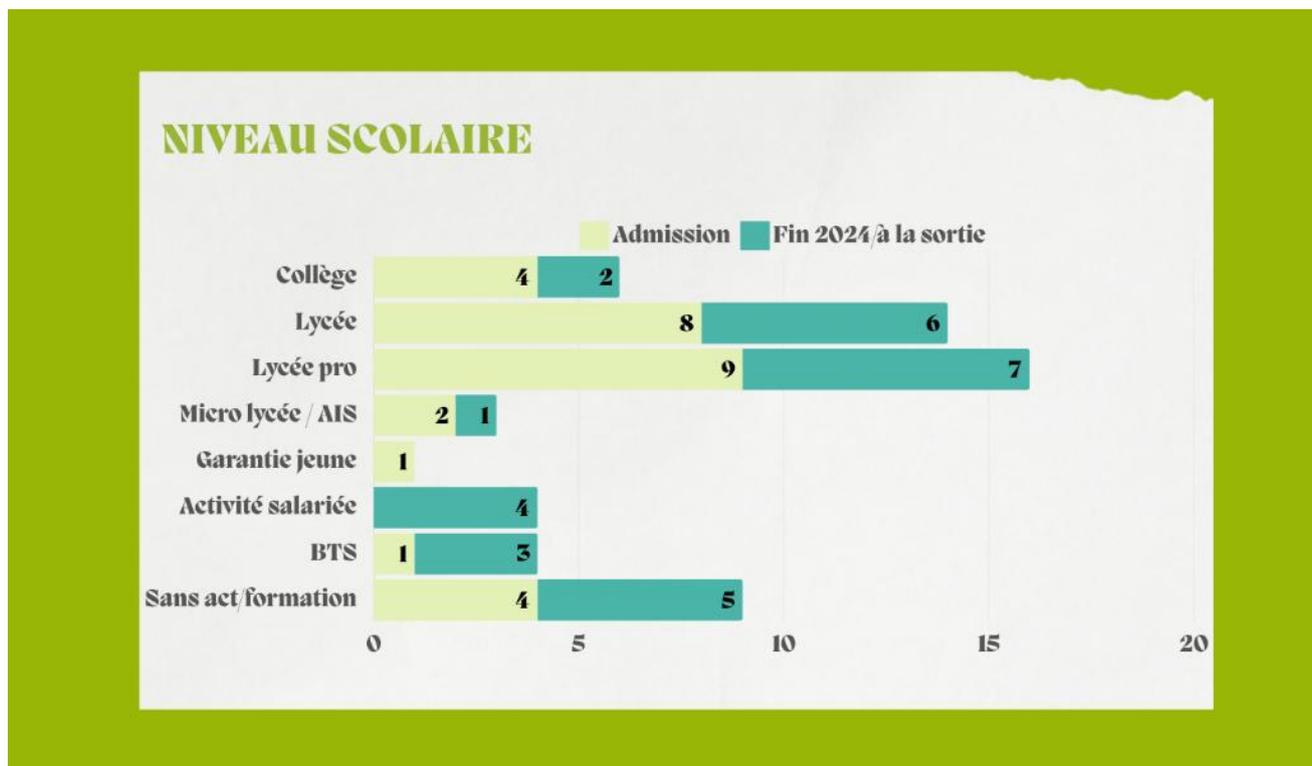
Cependant, malgré cette collaboration, les moyens restent insuffisants pour répondre pleinement aux besoins des jeunes en matière de soins psychiques. Il est crucial d'avoir une prise en charge globale et adaptée et que les ressources disponibles soient à la hauteur de la demande.

L'accompagnement éducatif seul, bien qu'essentiel, peut montrer ses limites sans un suivi thérapeutique complémentaire et personnalisé. C'est un équilibre délicat à trouver, et le financement ainsi que le soutien institutionnel restent des enjeux majeurs pour que les jeunes puissent bénéficier d'un environnement propice à leur bien-être psychique et émotionnel.



III.2. LE TRAVAIL ÉDUCATIF

III.2.1. LE SOUTIEN À LA SCOLARITÉ



Le soutien à la scolarité et à la formation constitue un axe prioritaire du projet éducatif de la MECS Les Sources. En 2024, 45 % des jeunes admis sont arrivés sans projet d'insertion clair, ce qui a nécessité une attention particulière pour les accompagner dans leur parcours. Grâce à un partenariat étroit avec l'Académie, des solutions adaptées ont pu être mises en place pour répondre à leurs besoins. Parmi celles-ci, le micro-lycée, le programme de lutte contre le décrochage scolaire et l'orientation vers des lycées professionnels ont permis d'offrir des alternatives concrètes et adaptées à chaque jeune, favorisant ainsi leur réinsertion scolaire et professionnelle.

Parmi les 11 jeunes sortis en 2025, 5 étaient sans activité d'insertion. Leur incapacité à investir ou à maintenir un projet a été en grande partie liée à leurs difficultés psychiques, qui ont entravé leur parcours d'insertion.





Les réussites aux examens des jeunes accueillis cette année témoignent de l'efficacité des dispositifs de soutien mis en place au sein de notre structure. Grâce à un accompagnement personnalisé, à la mise en œuvre de séances de tutorat lorsque c'est nécessaire et à un suivi rigoureux tout au long de l'année scolaire, de nombreux jeunes ont

pu surmonter les obstacles et atteindre leurs objectifs académiques. Ces résultats sont le fruit d'un travail collectif, où les éducateurs et les partenaires extérieurs ont su unir leurs efforts pour offrir un environnement propice à la réussite. Ces réussites sont un véritable encouragement pour les jeunes, renforçant leur confiance en leurs capacités et leur motivation à poursuivre leurs études. Elles illustrent également l'impact positif de l'accompagnement éducatif et scolaire, et soulignent l'importance de continuer à offrir des opportunités de formation et de soutien à tous les jeunes, afin qu'ils puissent pleinement s'épanouir et réussir.

III.2.2. LE MAINTIEN ET LE RENFORCEMENT DES LIENS FAMILIAUX

Le maintien des liens familiaux est une priorité à la MECS Les Sources, bien que la réalité soit parfois plus complexe. Malgré les efforts déployés par l'équipe éducative pour encourager la présence et l'implication des familles, il arrive que celles-ci ne prennent pas toujours la place attendue. En effet, lors de moments clés comme la contractualisation du DIPC (Document Individuel de Prise en Charge) ou l'élaboration du projet personnalisé, peu de familles sont présentes, ce qui peut nuire à la pleine réussite du projet de vie du jeune. Cette absence peut résulter de diverses raisons, telles que des difficultés de transports, des problématiques familiales non résolues ou un manque de disponibilité. Bien que l'établissement fasse tout son possible pour maintenir un lien avec les proches, ces moments d'implication des familles sont essentiels pour garantir un accompagnement cohérent et un suivi personnalisé optimal pour chaque jeune.

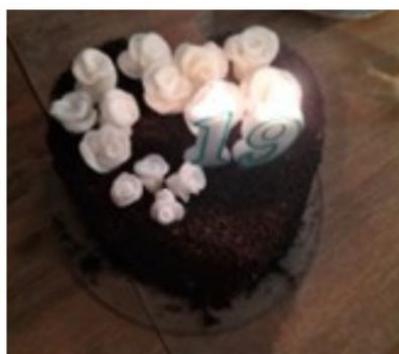
III.2.3. LES ATELIERS CUISINE : UN OUTIL POUR DÉVELOPPER L'AUTONOMIE ET LA COHÉSION SOCIALE

Depuis plusieurs années, un atelier cuisine est organisé tous les mercredis soir, deux à trois fois par mois, offrant aux jeunes accueillis en studio un moment privilégié de partage et de convivialité. Ce temps de repas dépasse la simple préparation d'un plat ; il constitue un véritable média de travail sur l'autonomie, tout en favorisant la dynamique de groupe. L'objectif principal est de créer un espace où les jeunes peuvent interagir, échanger et se soutenir mutuellement, en dehors de la structure formelle du projet individuel. L'accent est mis sur l'esprit collectif, le développement de relations sociales positives et constructives.

Au cœur de ces ateliers, les jeunes apprennent à élaborer des rapports interpersonnels sains, tout en partageant des compétences et des savoir-faire. Ces moments de travail commun permettent de renforcer un sentiment d'appartenance au groupe, favorisant ainsi la construction d'une identité sociale positive. Les jeunes deviennent à la fois acteurs et soutiens les uns pour les autres, facilitant ainsi l'intégration et la collaboration. Ce travail collectif se poursuit bien au-delà de la cuisine : il installe une atmosphère propice aux débats et à des confrontations constructives. Ils y engagent des projets communs, tels que l'organisation de sorties, de voyages, ou encore de célébrations importantes, tout en réfléchissant ensemble à la mise en œuvre de savoir-être et de savoir-faire.

L'atelier cuisine est un dispositif fortement investi par les jeunes. Ces moments du mercredi permettent de maintenir un sentiment de continuité tout au long de leur prise en charge. Les anniversaires, les réussites personnelles comme l'obtention d'un diplôme ou du permis de conduire, ou encore l'intégration dans un nouveau contrat de travail, sont des occasions de célébration et de partage. Ce temps devient également un lieu d'écoute inconditionnelle, où les attentes et les besoins des jeunes peuvent être recueillis, offrant ainsi un espace d'expression et de soutien.

Animé par deux éducatrices du service, l'atelier cuisine permet à ces professionnelles de sortir de leurs rôles de référentes des projets individuels. . Cela permet d'être dans un regard partagé des situations individuelles et collectives. Ce décalage contribue à instaurer une relation plus souple et ouverte, favorable à la gestion des dynamiques de groupe. Il permet également de répondre aux besoins émotionnels des jeunes en diminuant les angoisses et en renforçant le sentiment de sécurité et de bien-être.



RÉALISATIONS
DES ATELIERS
CUISINE

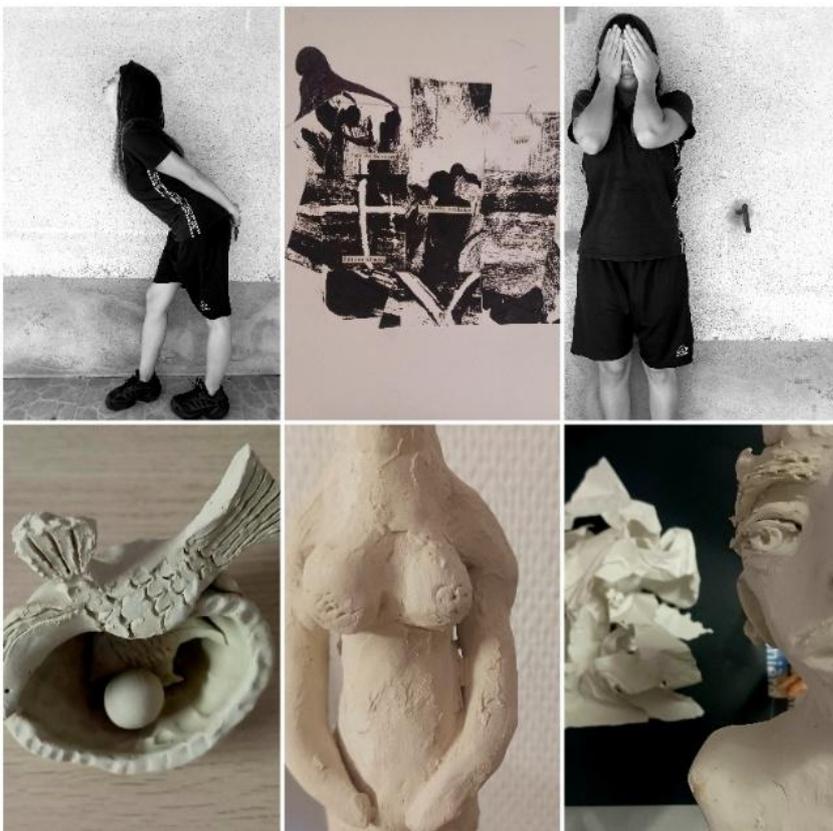


III.2.4. LES ATELIERS DE CRÉATION ARTISTIQUES : UN ESPACE D'EXPRESSION

Un atelier de création est proposé aux jeunes accueillis au sein de l'établissement. À travers des médiums malléables tels que le dessin, la peinture ou le modelage, cet atelier offre un espace d'exploration des sensations, des perceptions et des représentations souvent altérées par les difficultés et les souffrances liées au parcours des adolescents. Ces activités créatives invitent à libérer l'expression de soi, tout en favorisant le bien-être et la gestion des émotions.

L'objectif principal de l'atelier est de créer un environnement sécurisant, propice à l'introspection et à l'exploration personnelle, soutenu par un groupe bienveillant. Il s'agit avant tout d'ouvrir un espace de jeu où chaque jeune peut se reconnecter à soi-même et aux autres. Ce dispositif, ouvert et transversal, est destiné à nos deux unités d'accueil, permettant à chacun de participer et de s'investir selon ses envies et ses besoins.

Au cours de l'année passée, l'atelier a été particulièrement axé sur le travail du modelage, qui a eu un effet apaisant et pacifiant sur les jeunes. La



terre, en tant que médium, exerce un pouvoir de conscientisation sur les sensations corporelles, affectives et sensorielles. En façonnant l'argile, les jeunes prennent conscience de leurs émotions et de leurs états intérieurs, tout en étant en contact direct avec un matériau malléable qui évolue au gré de leurs manipulations, sans perdre sa nature profonde. Ce processus de transformation continue est rassurant pour eux, car l'argile devient un support tangible de leurs fragilités, pulsions et épreuves. Elle symbolise notre propre matière, réagissant à nos gestes tout en restant stable et toujours disponible.

Afin de renforcer et pérenniser cet atelier, un four céramique permet désormais aux jeunes de cuire leurs œuvres. Cette étape supplémentaire les invite à donner plus de valeur à leurs créations, en leur offrant la possibilité de conserver des pièces qu'ils reconnaîtront comme des témoignages significatifs de leur parcours. Ces œuvres deviennent ainsi un ancrage dans le temps et un symbole de leur processus créatif, un moyen de se réapproprier leur histoire à travers l'art.

III.3. LE CADRE ORGANISATIONNEL

III.3.1. LES RESSOURCES HUMAINES

Nous avons eu en 2024 plusieurs mouvements du personnel.

Tout d'abord au niveau de la direction de l'établissement :

- Madame SEGU, directrice de la MECS, est partie à la retraite après 34 années de dévouement total et d'engagement inébranlable envers les jeunes et les équipes de la MECS Les Sources. Au-delà de sa fonction, elle a incarné l'âme même de l'établissement, guidant ses équipes avec bienveillance, exigence et une profonde humanité. Tout au long de sa carrière, elle a su allier fermeté et douceur, créant ainsi un environnement où les jeunes se sentaient à la fois soutenus et challengés, tout en étant respectés dans leur individualité. Son écoute attentive et sa capacité à comprendre les besoins de chacun ont permis à de nombreuses personnes de se développer et de surmonter des défis majeurs. Sous sa direction, la MECS Les Sources n'a cessé de grandir et de se transformer, toujours dans le respect de ses valeurs fondamentales : l'accompagnement personnalisé, la protection et l'épanouissement des jeunes. Elle a été une source d'inspiration pour ses collaborateurs, n'hésitant jamais à transmettre son savoir. Son héritage perdurera à travers les fondations solides qu'elle a posées et les valeurs qu'elle a transmises à toute l'équipe.

Plusieurs directeurs ont compensé l'absence de Madame SEGU en début d'année jusqu'à l'arrivée de Madame GIOT en juillet 2024.

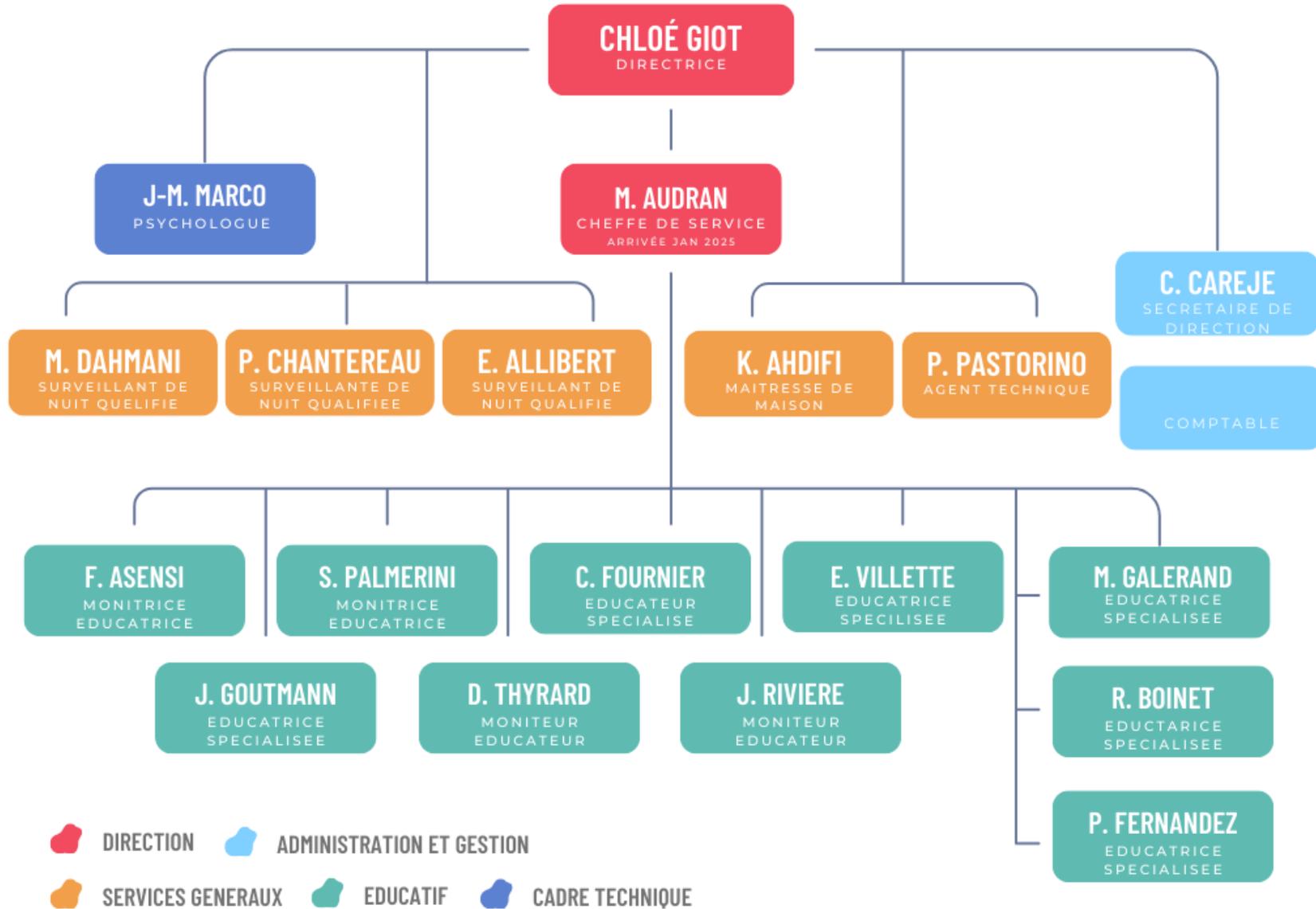
- Madame CHAPELLE, cheffe de service, était en arrêt maladie depuis 2022. En raison de son invalidité, elle a quitté les effectifs de la MECS en juillet 2024. Monsieur MOURET, qui assurait son remplacement, a également quitté ses fonctions à la même période. À compter de janvier 2025, Madame AUDRAN prendra ses fonctions en tant que nouvelle cheffe de service de la MECS Les Sources.

Concernant les postes éducatifs et de surveillance de nuit, les équipes restent globalement stables. Cependant, quelques changements ont eu lieu :

- Madame SIBILLE, monitrice éducatrice arrivée en début d'année 2024, a quitté son poste fin juin. Elle a été remplacée en juillet 2024 par Monsieur THYRARD, qui, depuis son arrivée, a su dynamiser le collectif.
- Madame HNINE, monitrice éducatrice depuis l'automne 2023, a quitté son poste pour des raisons personnelles en octobre 2024. Elle a été remplacée par Monsieur RIVIERE, titulaire d'une licence STAPS, qui, depuis son intégration, apporte de nombreuses propositions pour le développement de projets et de séjours sportifs au profit des jeunes.
- Monsieur ALLIBERT, surveillant de nuit, est en congé sans solde depuis décembre 2023 afin de se consacrer à des projets personnels.

III.3.2. L'ORGANIGRAMME

Au 1/01/2025



III.3.3. FORMATION

La formation continue des équipes de la MECS Les Sources constitue un levier essentiel pour améliorer la qualité de l'accompagnement des jeunes. Consciente des défis quotidiens auxquels sont confrontés les professionnels, l'établissement met un point d'honneur à offrir des formations régulières et diversifiées, en phase avec les évolutions des pratiques éducatives et sociales. Ces sessions permettent aux équipes de renforcer leurs compétences, d'approfondir des thématiques clés telles que la gestion des conflits, la psychologie de l'adolescent, ou encore les outils de médiation familiale. Elles créent également un espace propice à la réflexion collective et au partage d'expériences, favorisant ainsi la cohésion et l'harmonisation des pratiques au sein de l'équipe. L'objectif reste de garantir un environnement d'accueil sûr, bienveillant et adapté aux besoins des jeunes, tout en permettant aux professionnels de rester informés des dernières évolutions du secteur.

Retour sur les formations 2024 :

- **Colloque santé mentale des jeunes (10/10/2024)** : 1 participant
- **Excel perfectionnement (24 au 26/06/2024)** : 1 participant
- **Colloque précarité et santé mentale (24 au 25/09/2024)** : 2 participants
- **Journée interprofessionnelle organisée par SOS Avocats d'Enfants (04/10/2024)** : 2 participants
- **Colloque évolution des statuts des enfants confiés (19/11/2024 et 05/12/2024)** : 2 participants
- **Assises Nationales de la Protection de l'Enfance (27 et 28/06/2024)** : 1 participant
- **Construire une relation entre famille et institution (24 au 26/06/2024)** : 1 participant
- **SST (Sauveteur Secouriste du Travail)** : 2 participants
- **SSIAP (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes)** : 1 participant
- **Sensibilisation à la notion d'autodétermination (12/12/2024)** : 19 participants



DÉCEMBRE 2024, SENSIBILISATION À L'AUTODÉTERMINATION



Ces formations illustrent l'engagement de la MECS Les Sources à renforcer les compétences de ses équipes pour offrir un accompagnement toujours plus adapté et de qualité aux jeunes.

III.3.4. BILAN ET TRAITEMENT DES ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES

En 2024, la MECS Les Sources a dénombré 15 incidents signalés, mettant en lumière des comportements préoccupants et des tensions au sein de l'établissement. Parmi ces incidents, 6 ont concerné des violences envers les professionnels, 5 ont impliqué des mises en danger ou des conduites à risques de la part des jeunes, 2 étaient liés à des fugues, et 2 autres ont concerné des vols et des dégradations.

Afin de traiter ces événements, des entretiens de recadrage ont été organisés avec la direction, et des sanctions ont été mises en place, allant de réparations et avertissements à une mise à pied.

Lorsque ces incidents se répètent, il devient crucial de rassembler toutes les parties prenantes, notamment les jeunes, leurs familles et les travailleurs sociaux, afin de trouver des solutions appropriées et de garantir un accompagnement adapté pour éviter la récurrence de ces situations.

Depuis septembre 2024, des réunions d'amélioration continue ont été mises en place, offrant ainsi l'occasion de réviser et d'améliorer nos pratiques pour prévenir de futurs incidents. De plus, tous les trois mois, nous nous réunissons pour analyser les situations et ajuster nos approches en fonction des évolutions. Ces réunions trimestrielles sont d'une grande importance, car elles permettent de suivre de manière régulière l'impact de nos actions et d'assurer une adaptation constante de nos pratiques pour mieux répondre aux besoins des jeunes et prévenir les incidents.

III.3.5. INSTANCES DE PARTICIPATION DES PERSONNES ACCUEILLIES

A la MECS les Sources, plusieurs instances participatives permettent aux jeunes de s'impliquer activement dans la vie de l'établissement. Parmi celles-ci, les réunions jeunes, organisées séparément pour l'internat et les extérieurs, offrent un espace d'expression et de discussion où les jeunes peuvent faire part de leurs préoccupations et de leurs suggestions. Le Conseil de Vie Sociale (CVS), qui s'est réuni en novembre 2024 après la prise de fonction de la nouvelle directrice, est un autre cadre important pour la participation des jeunes. Cette réunion a été riche en propositions de la part des jeunes, et parmi les décisions prises, nous avons validé la révision du règlement de fonctionnement, qui sera mise en place en janvier 2025. Toutefois, bien que des invitations aient été envoyées aux familles pour y participer, aucune n'a répondu présent, ce qui souligne un besoin d'améliorer leur participation. Par ailleurs, une concertation des jeunes est régulièrement mise en place pour répondre aux appels à projet, leur permettant ainsi de s'impliquer dans des initiatives concrètes et de développer des projets qui les concernent directement.

Ces différentes instances illustrent l'importance de donner aux jeunes une voix et un rôle actif dans la gestion de leur quotidien et l'amélioration de leur accompagnement.

IV. TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2024

IV.1.1. SÉJOUR AU SKI : UN MOMENT DE PARTAGE ET DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Un séjour au ski a été organisé du 02 au 04 février 2024, dans la station de Serre-Eyraud, près d'Orcières, pour une partie du groupe de jeunes accueillis en studio extérieur. Cette expérience de trois jours a permis aux jeunes de vivre un moment hors des murs, loin de leur quotidien et de leurs studios individuels. En effet, bien que résidant principalement dans des espaces privés, l'organisation de ce séjour a créé un véritable espace de vie de groupe, favorisant des échanges qu'ils n'ont pas l'habitude d'avoir, en dehors des ateliers collectifs.

Ce moment de partage a eu un impact significatif sur la dynamique du groupe. Les jeunes ont développé une cohésion et une solidarité accrues, renforçant ainsi les liens entre eux. L'expérience, centrée autour du ski, a permis de leur offrir bien plus qu'une simple activité sportive : elle a favorisé le développement de compétences sociales essentielles, comme la communication, l'entraide, et le respect des autres. En dépassant leurs limites personnelles et en acceptant la temporalité de chacun dans l'apprentissage, ils ont également renforcé leur confiance en eux et leur bien-être émotionnel.

Le séjour a permis à certains jeunes, qui n'avaient jamais skié, de découvrir de nouvelles compétences en participant à des cours avec un moniteur. D'autres ont eu la chance de partir directement sur les pistes avec l'éducatrice, expérimentée en ski. Ce mélange d'apprentissages et de découvertes a permis à chacun de trouver sa place, d'évoluer à son rythme et de soutenir ses camarades dans cette expérience collective. Les moments partagés, comme les pique-niques en montagne, ont renforcé la communication et permis aux jeunes de mieux se connaître.

Au-delà des activités sportives, ce séjour a été l'occasion de se ressourcer au grand air, dans des paysages montagneux magnifiques, peu familiers pour certains. Ce changement de cadre a offert un véritable dépaysement, permettant à certains jeunes de se détendre, de retrouver du désir et de la motivation pour la suite de leur parcours.

En somme, ce séjour au ski a été une expérience riche en émotions, en découvertes et en partages, contribuant à la fois à l'épanouissement personnel des jeunes et à la consolidation de la dynamique de groupe.



IV.1.2. SÉJOUR EN CAMPING À SALLES CURAN : UNE PARENTHÈSE ENRICHISSANTE POUR LE GROUPE

Au mois d'août 2025, un éducateur et trois jeunes âgés de 17 à 18 ans de la MECS ont participé à un séjour en camping à Salles Curan, dans l'Aveyron. Ce séjour a offert aux jeunes une occasion unique de découvrir une région de la France qu'ils ne connaissaient pas, tout en renforçant les liens entre eux, favorisant ainsi le vivre-ensemble et offrant une parenthèse agréable loin de leur quotidien habituel. Loin des préoccupations quotidiennes, cette escapade a permis aux jeunes de se déconnecter et de profiter pleinement de nouvelles expériences.



Au programme, diverses activités sportives, culturelles et de loisirs ont été proposées, telles que le canyoning, un escape game, ainsi que la visite d'un parc aquatique et d'un parc d'attractions. Ces activités ont non seulement permis aux jeunes de se divertir, mais également de développer des compétences de coopération et de dépassement de soi. En outre, le camping a organisé des événements conviviaux comme des tournois de football, des soirées karaoké et des blind tests, auxquels les jeunes ont activement pris part, renforçant leur esprit d'équipe et leur capacité à établir des liens.

Afin de favoriser leur autonomie et leur participation active, une organisation collective des repas, du ménage et du rangement a été mise en place avant le départ. Cette approche a permis aux jeunes de prendre part à l'organisation de leurs vacances, tout en leur apprenant des compétences essentielles pour

la vie quotidienne, même en dehors de leur environnement habituel.

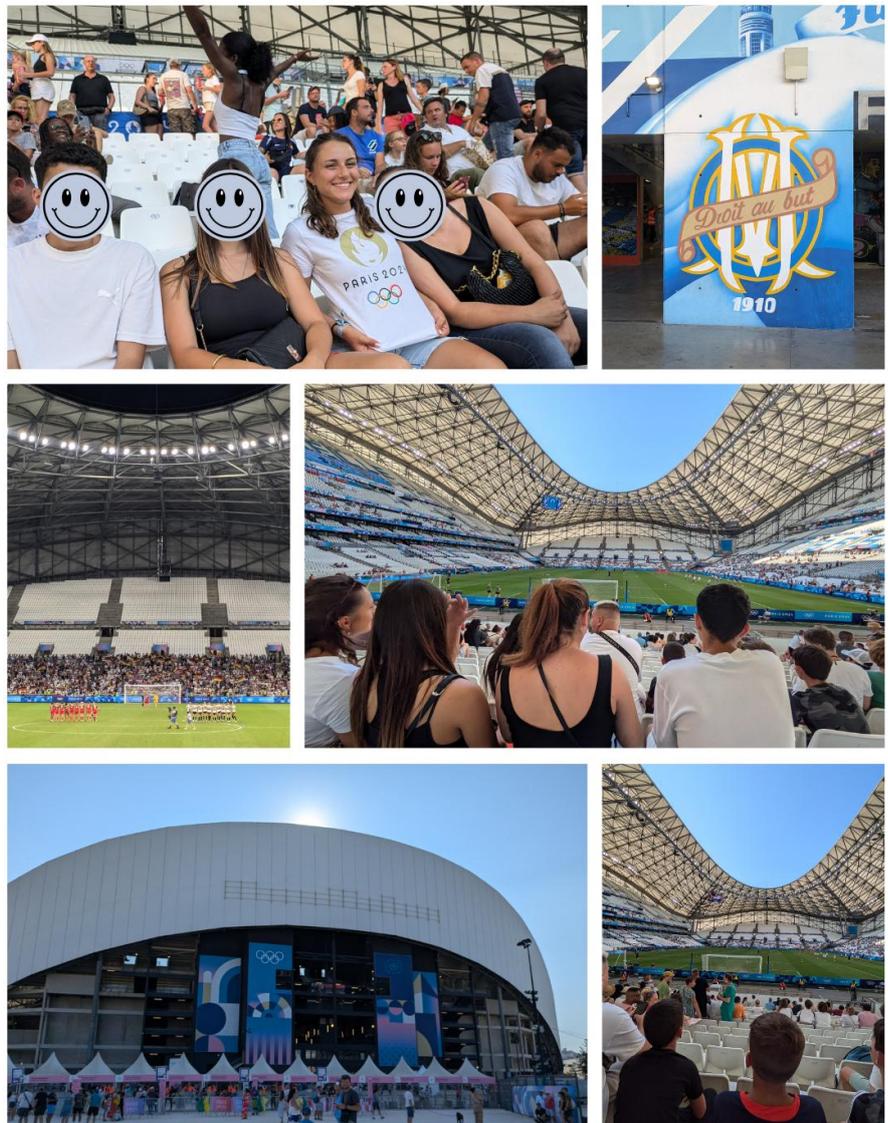
Ce séjour a été une expérience enrichissante pour les jeunes et pour l'éducateur. Il a permis de mieux se connaître dans un cadre plus informel, tout en apprenant à gérer ensemble les différents aspects de la vie en collectivité : gestion du budget, planification des repas, entretien du lieu de séjour, et choix des activités. De plus, cette expérience a contribué au développement de leur autonomie, tout en renforçant les liens entre les jeunes et en leur permettant d'apprendre à vivre ensemble de manière plus harmonieuse.

IV.1.3. PARTICIPATION À UN ÉVÉNEMENT HISTORIQUE

Dans le cadre des Jeux Olympiques 2024, la CNAPE (Confédération Nationale des Associations de Protection de l'Enfance) a généreusement offert des places pour assister aux épreuves de football. Cette initiative a permis aux jeunes des MECS Les Sources et La Verdière de vivre une expérience inédite et inoubliable. Ils ont eu la chance de se rendre au stade Vélodrome à Marseille, un lieu emblématique, pour assister à cet événement sportif d'envergure mondiale.

Cette participation a été bien plus qu'un simple événement sportif : elle a constitué un moment de rassemblement et de partage unique. Les jeunes ont pu s'immerger dans l'ambiance électrisante des matchs, se sentir partie prenante de l'histoire en train de se faire, et renforcer leur sentiment d'appartenance à un événement global. C'était aussi une occasion pour eux de vivre une expérience culturelle enrichissante, loin de leur quotidien, tout en créant des souvenirs marquants avec leurs camarades et les professionnels de l'établissement.

Ce type d'initiative illustre l'importance de diversifier les expériences offertes aux jeunes, pour élargir leurs horizons, les aider à développer de nouvelles passions et les sensibiliser à des événements d'ampleur internationale, tout en favorisant leur épanouissement personnel et collectif.



AOÛT 2024, JEUX OLYMPIQUES

V. CONCLUSION : ENJEUX ET PERSPECTIVES

L'année 2024 a été une année particulièrement mouvementée pour la MECS Les Sources, marquée par des changements de direction et un rajeunissement de la population accueillie. Ces transformations ont engendré des défis importants tant sur le plan organisationnel que sur le plan humain, confrontant les équipes à des ajustements constants. La stabilité, essentielle à la bonne gestion de l'établissement et à l'accompagnement des jeunes, a été mise à l'épreuve durant cette période de transition.

L'arrivée de la nouvelle directrice en juillet 2024 a joué un rôle crucial dans le rétablissement de l'équilibre au sein de la MECS. Elle a permis non seulement l'accueil de jeunes en attente de solution d'hébergement, mais aussi la restauration de la confiance des équipes éducatives dans leurs pratiques. Cette reprise en main a permis de réorganiser les services et de stabiliser le fonctionnement de l'établissement, en réinstaurant un cadre de travail plus serein et structuré.

Cependant, le chemin vers une stabilité complète ne se concrétisera que dans les mois à venir, avec l'arrivée prévue en janvier 2025 de la cheffe de service. Ce recrutement marquera une étape clé dans la stabilisation de l'équipe de direction et dans la consolidation de l'organisation interne. Dans cette dynamique de renouveau, plusieurs projets et perspectives s'ouvrent pour 2025. Une réflexion importante est actuellement menée sur le service des extérieurs, avec l'objectif de repenser le dispositif d'accueil. L'objectif est de proposer des solutions d'hébergement plus représentatives de la réalité à laquelle les jeunes seront confrontés à leur sortie, en offrant des logements adaptés à leurs besoins actuels et futurs. Ce projet vise à garantir une meilleure transition pour les jeunes, en leur offrant un cadre de vie qui les prépare davantage à leur indépendance future. L'année 2025 sera également marquée par une révision et une amélioration des pratiques éducatives. Un focus particulier sera mis sur la démarche qualité, afin d'améliorer l'accompagnement des jeunes accueillis. Enfin, la création de nouveaux ateliers de bien-être et d'ateliers sportifs seront créés. Ces nouveaux dispositifs ont pour vocation d'enrichir l'offre d'activités proposées aux jeunes, en leur permettant d'explorer de nouvelles compétences, de renforcer leur estime de soi et de développer des pratiques favorisant leur bien-être physique et mental.

Ainsi, bien que l'année 2024 ait été une période de défis et de réajustements, elle marque également un tournant pour la MECS Les Sources. L'établissement entre dans une phase de renouveau, avec des projets ambitieux pour 2025, destinés à offrir aux jeunes un accompagnement plus personnalisé, adapté à leurs besoins, tout en renforçant la cohésion et l'efficacité des équipes. Ces transformations visent à pérenniser la qualité des services et à renforcer l'impact positif sur les parcours des jeunes accueillis.

Le 28 février 2025

L'équipe de direction